faute la plus légère demande une expiation. Celui qui ne peut réparer en ce monde devra le faire infailliblement dans l'autre. Et où le fera-t-il ? Dans le purgatoire.

***

Ce dogme renferme d'ineffables consolations. Il permet au mourant de dire aux êtres chéris qui pleurent à son chevet : « Priez pour moi, je prierai pour vous et nous nous reverrons au ciel. » Il soutient le juste qui trouve dans le purgatoire le moyen de se purifier des fautes légères qui sont un obstacle à la possession de Dieu. Il console le pécheur en lui faisant expier les crimes dont il a reçu le pardon, pour le rendre digne du paradis. Il encourage le cœur de l'homme qui veut croire, aimer, prier. « Laissez-moi, disait à un ministre protestant une jeune enfant agenouillée près du cadavre de sa mère, laissez-moi, j'ai besoin de prier pour ma mère, j'ai besoin de prier pour elle et de prier pour moi ! » Une autre jeune protestante disait : « Je veux me faire catholique, parce que j'ai besoin de croire et de prier ! » Croire au purgatoire, c'est comprendre la nécessité de travailler à la délivrance des âmes prisonnières qui soupirent après la vue et la possession de Dieu.

LE PERE PAUL

Thaumaturge du temps actuel

LE bon Dieu ne se lasse pas d'envoyer des saints, dont les miracles, comme ceux du Sauveur, « tiennent autant de la bonté que de la puissance. » Après le curé d'Ars, nous avons le saint homme de Tours, puis dom Bosco, d'autres encore.

Voici un dernier thaumaturge, un religieux bénédictin, qui vient à peine de mourir, à l'abbaye de Termonde, en Belgique.

On l'appelait le P. Paul ; son nom était Paul de Moll. M. le marquis de Ségur, qui a lu sa biographie, a voulu contrôler l'authenticité des prodiges dont elle est pleine. « Les lettres, les renseignements que j'ai reçus de France et de Belgique, dit-il, ne me laissent aucun doute... Père Paul semait littéralement les prodiges sous ses pas. On